



## **BROCHURE** Expertise CHSCT / CSE

**A/** 22 rue Croix-Baragnon  
31000 Toulouse

**M/** [contact@midi-ctes.fr](mailto:contact@midi-ctes.fr)

**S/** <https://midi-ctes.fr/>

**N° APE /** 7220z Recherche-Développement en  
sciences humaines et sociales

**Siret /** 818 107 823 00028

«Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises.»

Préambule de la Constitution de 1946.

## Avoir recours à une expertise CHSCT

Le CHSCT peut faire appel à un expert agréé dans deux cas :

Lorsqu'un risque grave, révélé ou non par un accident du travail, une maladie professionnelle ou à caractère professionnel est constaté dans l'établissement.

En cas de projet important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail.

Voici des exemples de risques graves :



Psychosocial



Électrique | Nucléaire



Physique



Amiante



Trajet



Chimique

Le CHSCT est consulté avant toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail et, notamment :

- Avant toute transformation importante des postes de travail,
- Avant toute modification des cadences et des normes de productivité.

## Les étapes d'une expertise

### Instruire la demande

**OBJECTIFS** : Analyser la demande, la contextualiser et l'historiciser, confronter les points de vue et élaborer une problématique.

Proposer une lettre de mission : Préciser le périmètre de l'expertise, la méthodologie appropriée, le calendrier, les modalités financières.

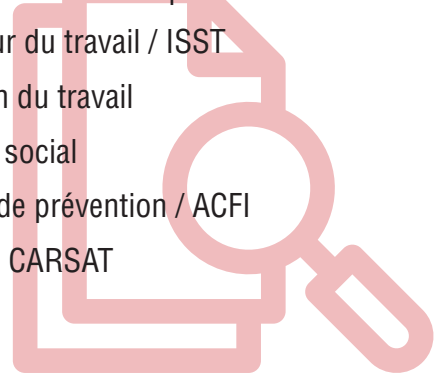
## **METHODE :**

### Analyse documentaire :

- Recueillir des données générales (DUER, Organigrammes, etc.)
- Recueillir des données sociales (Bilans CHSCT, Registre spécial de consignation des DGI, AT/MP, absentéisme, turn-over, etc.)
- Recueillir des données spécifique au secteur
- Registre SST (fonction publique), PV de l'ISST (fonction publique), Rapports de l'ACFI (fonction publique), Projet de soin (FPH), PV du CISST (BTP)

### Entretiens avec :

- Les représentants du personnel au CHSCT
- La direction et/ou ses représentants
- L'inspecteur du travail / ISST
- Le médecin du travail
- L'assistant social
- Le chargé de prévention / ACFI
- Le référent CARSAT



## **Construire le diagnostic**

**OBJECTIFS** : Accéder au travail réel, révéler les possibles effets en termes de tension.

### **METHODE :**

- Entretiens collectifs et individuels
- Métrologie bruit, température, lumière...
- Analyse documentaire complémentaires
- Observations de l'activité de travail



## **Rédaction et présentation du rapport**

**OBJECTIFS** : Présenter le travail de terrain réalisé, présenter les données recueillies, présenter l'analyse des données en lien avec la problématique, proposer des préconisations.

### **METHODE :**

- Un rapport neutre, objectif, pédagogique, sur des bases techniques et scientifiques
- Une restitution en séance plénière du CHSCT



## Qui sommes nous ?

Créée en 2016 et expert CHSCT agréé jusqu'en 2019, Midi-CTES est une association à direction collégiale et pluridisciplinaire qui regroupe des compétences en :

- Psychologie,
- Sociologie,
- Ergonomie,
- Architecture,
- Droit social,
- Histoire.

Nous nous inscrivons dans un réseau d'experts CHSCT, experts CE, formateurs, chercheurs, avec qui nous partageons des valeurs communes.

## Nos valeurs

*«Pour gagner en efficacité, le CHSCT a besoin de mettre en lumière ce qui est invisible dans le travail»*

Yves Bongiorno

### DÉONTOLOGIE

Respect du secret professionnel.  
Vous devez pouvoir vous reconnaître dans l'expertise sans que l'on vous reconnaisse.

### PÉDAGOGIE

Nous vous informons de la progression des travaux.  
Chaque membre du CHSCT doit comprendre l'expertise et ses résultats.

### INDÉPENDANCE

Nous sommes totalement indépendants des directions.  
Nous n'intervenons qu'avec l'accord des IRP.

### ENGAGEMENT

Pour l'amélioration des conditions de production.  
Pour favoriser le pouvoir d'agir des salariés.

## Nos références

### Secteurs :

- BTP
- Transports
- Industrie (Lean Manufacturing)
- Grande distribution
- Offices HLM
- Centres Hospitaliers
- Conseils départementaux
- Associatifs et sportifs

### Thématiques :

- Risques Psychosociaux
- Violences internes
- Harcèlement
- Réorganisations et changements technologiques
- Rapports sociaux et rapports de pouvoir
- Politiques de l'emploi
- Politiques de formation